

Règlement du vide grenier

- Tarif : Le mètre linéaire 3€50
- La vente se situe au centre bourg entrée, route de GIVRAND pour les exposants.
- Les organisateurs s'engagent à effectuer l'information nécessaire liée à cette manifestation (fléchage, annonces, affiches)
- La vente d'armes, de véhicules, de deux roues motorisées et d'animaux est interdite.
- Les organisateurs ne fournissent aucun matériel pour exposer (tables, chaises, tréteaux).
- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels vols ou dégradations en tout genre.
- Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les vendeurs connaîtront leurs emplacements à leur arrivée sur le site.
- Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.

- Bulletin d'inscription à retourner à :

Crepeau Brigitte 8 rue du logis 85220 L'Alguillon Sur Vie

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Portable :

Je réserve un emplacement de mètre linéaire x 3€50

soit la somme de € correspondant à cette longueur.

Chèque à l'ordre de Bouliste Club Alguillonais

Paiement et photocopie de la carte d'identité obligatoire
pour la prise en compte de la réservation